

Les subsides

Ils ont aussi, monsieur le Président, plusieurs doléances à exprimer à l'égard du système d'enseignement. «L'école est dépersonnalisante», disent-ils. Ils déplorent de ne pas être orientés convenablement vers des plans de carrières et dénoncent les clivages trop brusques au niveau des choix de cours. Les jeunes voudraient aussi qu'on leur accorde plus de latitude pour choisir une institution, principalement en ce qui concerne les études universitaires. Beaucoup d'entre eux n'ont pas l'impression que l'école les prépare adéquatement au marché du travail. Par ailleurs, ils sont pour la plupart contre une spécialisation trop prononcée qui compromet l'esprit même de l'éducation en la rattachant uniquement aux besoins de la main-d'œuvre planifiée par les gouvernements et par l'entreprise privée.

A cet égard, nos jeunes reprochent aux employeurs de ne pas favoriser suffisamment la formation en cours d'emploi. C'est la situation principalement des plus démunis de ceux qui ont abandonné l'école trop tôt et dont beaucoup deviennent malheureusement des «décrocheurs».

Les jeunes se plaignent également d'un manque d'information sur les programmes mis en place pour les aider, et à ce chapitre, mon cher collègue pourrait m'aider. Beaucoup pensent que ces programmes ne correspondent pas à leurs attentes et voudraient voir plus de complémentarité au sein des divers programmes ou services gouvernementaux, du secteur privé ou des organismes œuvrant auprès des jeunes.

Les jeunes demandent aussi l'accroissement des échanges des travailleurs à l'échelle nationale et internationale. Ils recherchent des expériences de travail qui les aideront à développer leurs aptitudes et leurs connaissances. En ce sens, ils espèrent que l'Année internationale de la jeunesse en 1985 leur fournira une occasion exceptionnelle de participer pleinement à l'examen des problèmes les touchant de près ainsi qu'aux prises de décisions qui les concernent.

Des organismes s'adressant aux jeunes voudraient qu'une politique globale soit aussi élaborée. Ces organismes ont soulevé le fait que les jeunes se sentent aliénés par la société de consommation et que de ce fait ils ont besoin d'être engagés dans les institutions sociales. On nous rappelle aussi que beaucoup de jeunes motivés et remplis d'ambitions décrochent parce que les perspectives d'avenir les désespèrent. Bien que la recherche d'un emploi, et par conséquent d'un revenu assuré, soient au sommet de leurs priorités, les organismes pensent aussi qu'il faut attacher de l'importance à la lutte des jeunes pour leur épanouissement et à faire face à leurs inquiétudes dans la question des politiques mondiales. On demande aux gouvernements de multiplier leurs efforts à l'endroit des jeunes les plus démunis. L'école et les employeurs ne pouvant seuls résoudre les multiples problèmes, les jeunes les plus défavorisés, parmi eux les autochtones, ont besoin de services particuliers et de «counselling» plus poussé.

Monsieur le Président, les représentants du monde patronal sont en général d'avis que la conjoncture économique actuelle est un obstacle à l'embauchage des jeunes et que leur manque de compétence ou de préparation face au monde du travail aggrave la situation. Les employeurs soulignent que le manque de productivité est un problème très grave pour l'entreprise, actuellement. Ainsi, afin d'accroître la productivité et d'être concurrentielles sur les marchés internationaux, les industries

ont recours à l'heure actuelle à la haute technologie, laquelle dans un premier temps entraîne souvent des mises à pied. La plupart des entreprises accorderont la priorité aux travailleurs licenciés lorsqu'il faudra de nouveau combler un poste, ce qui accentue encore les problèmes des jeunes dans leur recherche d'un emploi.

Les employeurs sont d'avis que la clé du problème se situe au niveau de la préparation au marché du travail. Les jeunes, disent-ils, ont besoin d'être mieux formés. Les patrons nous recommandent aussi que l'école donne beaucoup plus d'informations sur les besoins du marché du travail et les carrières possibles.

Les entreprises ont besoin d'informations plus précises également sur les programmes qui facilitent l'embauchage et la formation des jeunes. On suggère par exemple que les gouvernements établissent un système de consultations entre les conseils d'employeurs et les écoles, système visant à déterminer les compétences les plus demandées et à faciliter la planification des ressources humaines.

Les milieux d'affaires savent, monsieur le Président, que si l'emploi des jeunes ne s'améliore pas, c'est l'ensemble de la société qui en souffrira à brève échéance. Ils sont cependant convaincus que les jeunes feront peu de gains sur le marché du travail avant que ne se produise une reprise générale de l'économie. Les chefs d'entreprises réclament des gouvernements beaucoup de prudence au chapitre des législations concernant le marché du travail. Le secteur privé souhaite que les gouvernements interviennent moins souvent ou, si ce n'est pas possible, qu'ils se montrent plus souples face aux besoins dans certains secteurs de l'industrie et dans certaines régions du pays.

En règle générale, finalement, les représentants patronaux se sont dit d'accord pour revoir la question de l'aménagement du temps de travail. Si nous optons pour une politique de redistribution du temps de travail, disent-ils, l'accent devrait être mis sur la prolongation de la période d'études et de formation. Ils suggèrent à ce chapitre que des stimulants fiscaux soient mis en place pour inciter les travailleurs à poursuivre leur formation ou à accepter des aménagements de temps de travail qui iraient dans le sens d'une distribution plus équitable de celui-ci.

Les employeurs reconnaissent aussi que la situation n'est pas facile pour les gouvernements et recommandent qu'on accentue des programmes comme Accès-carrière et les programmes d'échanges internationaux. Ces programmes, disent-ils, de même que le soutien accordé aux jeunes entreprises, amélioreront notre «compétitivité» et, par conséquent, les performances de l'économie canadienne.

Du point de vue syndical, monsieur le Président, on fait face à un dilemme en ce qui concerne l'offre et la demande d'emplois. Les dirigeants syndicaux se demandent s'ils doivent aider les jeunes à entrer sur le marché du travail ou protéger les travailleurs qui luttent contre les licenciements que peuvent entraîner les nouvelles technologies. Ils notent qu'au sein de l'entreprise, le problème «adultes contre jeunes» se pose actuellement, surtout au sein des industries qui choisissent d'embaucher des étudiants et des apprentis plutôt que des travailleurs syndiqués. Comme les entreprises, les syndicats misent sur une reprise générale de l'activité économique pour que cesse le